



## **PANDÉMIE (COVID-19) – État de situation du lundi 20 décembre 2021**

### **- La Municipalité de Pointe-Fortune fait le point**

À la suite des dernières annonces du gouvernement du Québec visant l'imposition de mesures supplémentaires afin de limiter au maximum la propagation de la COVID-19, la municipalité a mis en place de nouvelles mesures.

#### **À compter du 20 décembre 2021**

- Le bureau municipal sera fermé comme prévu pour la période des Fêtes à compter du 23 décembre 16 heures jusqu'au 3 janvier 2022 à 09h00.
- **Tous les bâtiments municipaux seront fermés aux citoyens (Centre communautaire, Pavillon Pointe-Fortune, etc.), à l'exception du bureau administratif qui demeurera ouvert sur rendez-vous seulement et uniquement concernant une situation urgente qui ne peut attendre.**

Les citoyens sont invités à plutôt communiquer par téléphone (450 451-5178, poste 0) ou par courriel (municipalite@pointefortune.ca). Les employés continueront d'assurer la continuité des services à la population et seront également présents en cas d'urgence (exemple débordement d'eau, incendie, etc.). Pour une urgence municipale en dehors des heures d'ouverture, appelez-le #311.

#### **Chalet de la patinoire**

Le chalet de patin sera fermé pour le moment et jusqu'à nouvel ordre. Une table et des bancs de parcs sont mis à la disposition des citoyens pour qu'ils puissent enfiler leurs patins.

La surface de la patinoire demeurera entretenue et nous espérons que la patinoire puisse ouvrir pendant toute la saison hivernale, si dame nature le permet.

Dès que la municipalité de Pointe-Fortune aura plus d'information quant à l'état de la situation, ou que des changements auront lieu, des communications seront faites. Restez informés sur la page Facebook de la municipalité ainsi que via l'infolettre courriel.

Merci de votre collaboration!

**Source :** Municipalité de Pointe-Fortune